

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Inscriptions 1^{re} page 5 fr. la ligne; 2^e page : 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef: Emile LACROIX

Abonnements Tunisie-Constantine : 10 fr. par an.
France 12 — Etranger 18 fr. par an.

L'adjudication du Djebel Onk ou un entassement de première classe

Le Gouvernement général de l'Algérie comprenant sans doute que l'Algérie a manqué le coche en ne faisant pas procéder, il y a vingt ans, à l'amodiation du gisement phosphatier du Djebel-Onk, fait annoncer dans quelques rares journaux de la Colonie voisine que l'adjudication aura lieu en septembre prochain mais, tenez-vous bien, les soumissions devront parvenir avant le 30 juin à la Préfecture de Constantine.

Autant dire que c'est l'étau. Et cela vaut peut-être mieux, car que viendrait faire aujourd'hui ces phosphates situés à près de 300 kilomètres de la mer avec la redoutable concurrence des phosphates marocains, ceux d'El-Boroudj, situés à 150 kilomètres de Casablanca et bientôt ceux des environs de Mogador-Safi, eux à moins de 100 kilomètres de ces deux ports ?

Si par hasard des candidats se présentaient, ce seraient plutôt des boursicotiers que des phosphatiers.

Les boursicotiers commencent par lancer du papier à vignette, beaucoup de papier, en faisant miroiter des bénéfices qui, parfois, pour ne pas dire souvent, ne se réalisent pas.

Mais ils s'en fichent et s'en contrefichent, car eux auront réalisé le magot... sur le dos des naïfs souscripteurs.

Evidemment, nous préférons voir exploiter le Djebel-Onk, mais que l'on commence d'abord par faciliter l'écoulement des phosphates des sociétés existantes, par exemple ceux du Kouif qui est à cheval sur la frontière algéro-tunisienne et qui, en toute logique, devraient pouvoir être dirigés sur Tunis, où ils arriveraient sans transbordement aucun, tandis que sur Bône il faut opérer un transbordement à Kéberit où la voie étroite fait place à la voie normale jusqu'à Bône.

Ce transbordement, on s'en doute, gêne considérablement les transports. Qu'importe, la Tunisie ne doit point profiter de ce tonnage, et c'est peut-être là la raison du retard apporté par le Sénat à voter le projet de loi autorisant l'ouverture du raccordement Tébessa-Le Kouif-Kalaâ-Djerda.

Tandis que pour le Djebel-Onk, puisqu'on ne peut pas faire différemment, on fera passer le phosphate par la Tunisie... si des amodiataires se présentent... Naturellement.

Mais la « Dépêche de Constantine » paraît douter du résultat de l'adjudication, puisqu'elle dit « que c'est un beau cadeau EVENTUEL à la Tunisie ! » :

« — Au cas où l'exploitation des phosphates du Djebel-Onk se ferait en utilisant les voies et les ports tunisiens, l'amodiataire devra verser, suivant les modalités fixées par le Gouvernement tunisien, le montant des travaux complémentaires à ces voies et à ces ports indiqués ci-après, dont l'estimation faite en 1927 n'est donnée qu'à titre d'indication :

« 1^{er} En cas de raccordement à Tabedditt et exportation par Sfax :

« a) Travaux complémentaires de voies ferrées : aménagement de la gare de Tabedditt : un million; création de 6 stations supplémentaires : trois millions; création d'un dépôt à Tabedditt; agrandissement des dépôts de Gafsa et de Sfax, renforcement de l'outillage : cinq millions; agrandissement des alimentations hydrauliques : deux millions; rectification du profil au k. 196 : 800.000 francs; installation du despatching système : 1.500.000 francs; création de logements supplémentaires : deux millions. Total : 15.300.000 francs.

« b) Raccordement au port et travaux de port : dragages et terre-pleins : 8.500.000 francs; aménagements divers : 500.000 francs; voies ferrées : 2.700.000 francs. Total : 11.700.000 francs.

« 2^e En cas de raccordement à Tabedditt et exportation par la Skira, les frais de construction de la ligne de Gafsa-La Skira étant entièrement à la charge de l'amodiataire. Travaux complémentaires de voies ferrées sur le tronçon Tebeditt-Gafsa : 10 millions. L'établissement du port de La Skira et son exploitation étant laissés à la charge de l'amodiataire et l'exploitation de la ligne étant assurée par la Compagnie de Gafsa.

« 3^e En cas de raccordement à Thélépte : amélioration à apporter à la ligne de Thélépte à Soussse et au port de Soussse : 20 millions.

« 4^e En cas de raccordement à Sidi-bou-Baker : améliorations à apporter à la ligne de Sidi-bou-Baker à Soussse et au port de Soussse : 23 millions. »

« Il est fait mention que « les avances pour travaux complémentaires seront remboursées sans intérêt à l'amodiataire par le Gouvernement tunisien au moyen d'une ristourne par tonne transportée ». C'est tout de même un beau cadeau que recevrait la Régence, sans préjudice de taxes spéciales perçues par elle. »

Retenons ce fait que les Travaux Publics tunisiens ont envisagé la sortie des phosphates du Djebel-Onk :

1^{er} Par Sfax, déjà comblée;

2^e Par Soussse;

3^e Par La Skira, alors que le port de Gabès est tout désigné, car cette nouvelle voie serait une ligne stratégique de premier ordre.

Jusqu'à sa création, c'est le port de Soussse qui devrait bénéficier des arrivages du Djebel-Onk.

Mais ceux-ci seront-ils jamais exploités ?

L'avenir nous le dira. J. S. P.

La mort d'Henri TRIDON directeur de la « Tunisie Française »

C'est avec une très vive peine que nous apprimes la maladie du doyen d'âge de la Presse tunisienne, car, étant donné son âge, une issue fatale était à craindre. Et malheureusement la science fut impuissante à le sauver.

Notre confrère s'est éteint la semaine dernière laissant dans la désolation une famille qui le chérissait, une rédaction dévouée et des amis sincères.

Avant la guerre nos luttes furent parfois assez vives, mais depuis une réconciliation franche était intervenue, nous étions devenus des amis; aussi primes-nous une large part à sa douleur de père lorsqu'il perdit ses deux fils sur les champs de bataille.

Par la suite, nos idées parfois se rencontraient, sauf sur certaines questions visant l'élément indigène qu'il ne prisait guère, nous n'avons jamais pu comprendre pourquoi.

Maintenant il dort son dernier sommeil, et l'histoire dira plus tard ce que fut son œuvre depuis le jour où il quitta la « Dépêche Tunisienne » pour entrer à la « Tunisie Française » qu'il n'a plus quittée depuis un quart de siècle.

Ses funérailles ont eu lieu au milieu d'un grand concours de population, parmi laquelle on remarquait le capitaine Pouvreau, délégué du Ministre-Résident Général, des directeurs généraux, ou adjoints, des membres des Corps élus, des notables et naturellement tous ses confrères de la Presse tunisienne.

Nous réitérons à Mme Henri Tridon, au Conseil d'Administration du journal et à nos confrères de la « Tunisie Française » nos condoléances émues et attristées.

La question juive au Maroc

Un M. Albert Crémieux, peut-être un descendant de Crémieux, le ministre de 1871 qui, par décret, fit naturaliser en bloc les juifs d'Algérie, ce qui nous valut l'insurrection qui faillit mal tourner pour nous, puisque les insurgés arrivèrent à Ménerville à 50 kilomètres d'Alger et sans la stratégie d'un colonel fameux, dont le nom nous échappe, seraient parvenus jusqu'à Maison-Carrée.

Un des chefs, du mouvement, Mokrani, grand officier de la Légion d'honneur, pour marquer son mépris attacha sa croix à la queue de son cheval.

Et pendant des années ce malheureux décret nous valut la haine des indigènes musulmans, ce n'est que par la suite qu'ils oublièrent, ou firent semblant d'oublier, car, au fond du cœur, la plaie persiste.

Cet Albert Crémieux, dans le journal la « Presse Marocaine » traitait dernièrement ce qu'il appelait « la question juive au Maroc ? »

Et notre confrère Georges Itié, directeur du « Soleil du Maroc » de Casablanca, s'exprimait ainsi dans son numéro du 5 courant :

Autant vaudrait, à nos yeux, que M. Albert Crémieux écrive sur l'eau de la mer ou sur le sable du désert.

En effet, nous estimons de la façon la plus formelle qu'il n'existe pas de « Question Juive au Maroc » parce que dans ce pays, moins encore que dans les autres, cette question ne peut pas, ne doit pas, exister. Et nous allons avec une rude franchise expliquer par la logique le pourquoi de cette opinion :

Où le judaïsme est une religion, ou il est une nationalité.

S'il est une religion, ses droits ne sauraient être supérieurs à ceux des diverses autres religions.

S'il est une nationalité, les juifs hors de leur foyer national, à savoir la Palestine, doivent être considérés comme des étrangers dans tous les pays où ils résident et traités comme tels.

Mais cette partie du raisonnement ne peut valoir devant une situation de fait : Les juifs ont pris la nationalité des peuples qui ont accueilli leurs fractions errantes, et ont permis à celles-ci depuis des siècles, de subsister sur leurs territoires, de s'y multiplier, souvent d'y prospérer.

Les Juifs du Maroc sont donc marocains, au même titre que les musulmans habitant ce pays. Nous avons trouvé ceux-ci et ceux-là placés sous la souveraineté du Sultan. La France, Nation protectrice, ne peut pas, ne doit pas, enlever à ce souverain une partie de ses sujets pour les incorporer à ses nationaux. C'est là un point fondamental de Justice et de Droit.

Français de France, Français de race, Français par tout mon sang, j'estime pour le surplus que M. Crémieux abuse lorsqu'il réclame sans demander l'avis des français, l'entrée en masse de tous ses coreligionnaires marocains au sein de la Famille française. Etre Français est un titre de noblesse comme, autrefois, celui de citoyen romain. Il appartient aux juifs marocains de gagner « individuellement » ce titre par le mérite de longs et valables services rendus à la France. Or, le nombre des juifs dans ce cas, soit dit sans reproche, se compte encore au Maroc.

La question nous intéresse autant qu'au Maroc, car ici aussi des voix se font entendre pour réclamer la naturalisation en bloc des juifs tunisiens. Les uns opinent, les autres ne marchent pas.

Et ceux-ci ont raison, car la naturalisation comporte des obligations auxquelles ils devraient s'astreindre. Laissons-les donc sujets du bey, puisqu'ils ont bien les portes de la naturalisation largement ouvertes à ceux que désirent entrer dans la Grande famille française.

Et nous nous éviterons bien des mécomptes.

Il est des fautes qu'il ne faut pas recommencer, et la répétition de celle de Crémieux, au Maroc comme en Tunisie, serait impardonnable et grosse de conséquence: neoublions pas surtout après l'Egypte et les visées italiennes sur la Tunisie.

L. de P.

Le Bey pourra-t-il aller en France?

Nous avons appris avec peine que S. A. le Bey avait eu cette semaine une indisposition assez grave qui, grâce aux soins immédiatement prodigués, n'a pas eu de suite.

Mais l'alerte fut vive au Palais, où l'on se demande si S. A. pourra entreprendre le voyage de France.

Nous espérons qu'il ne reste plus rien de cette fâcheuse indisposition, et que rien ne sera changé au programme.

Les jeux au Conseil Municipal de Tunis

Le nouveau Directeur de notre Théâtre Municipal a proposé au Conseil Municipal de construire un Casino avenue Gambetta, mais il a mis comme condition : la concession des jeux.

Il ne faut pas oublier que celle-ci appartient toujours à l'ancienne Compagnie des Stations hivernales ou du moins qu'elle a un droit de préemption qu'elle ferait valoir avec juste raison.

Et puis, comme l'a fait très justement remarquer notre ami, l'honorable M. Curtelin, vice-président délégué, l'octroi des jeux est d'ordre gouvernemental et non municipal.

Mais le Conseil Municipal aurait très

bien pu émettre un vœu, oui ou non, comme l'a fait plusieurs fois celui d'Hammam-el-Lif pour le rétablissement des jeux au Casino de cette localité.

Le Gouvernement a toujours fait la sourde oreille; pourtant, la part de la cagnotte, lui permettrait d'entreprendre des travaux qu'elle doit remettre à plus tard, faute d'argent.

A Tunis, il en est de même.

Mais pourquoi, au lieu de concession des jeux, n'autorise-t-on pas le Directeur du théâtre de tenir les jeux les soirs de représentation, jusqu'à la fin de la pièce jouée ?

Les sommes récupérées pourraient être partagées, entre la Municipalité et la Direction du théâtre ou laissées au Directeur à charge pour lui de donner certaines pièces qui ne sont pas prévues au cahier des charges, parce qu'elles demandent trop d'argent pour être montées.

Et cet argent la cagnotte le fournirait amplement.

Pour nous, nous l'avons dit et le répétons encore une fois, ceux qui ont accordé les jeux à Hammam-el-Lif ou à Tunis ne l'ont pas fait sans mûres réflexions, alors revenons aux jeux, et nous nous en trouverons bien, d'autant plus qu'on joue partout.

Echos & Nouvelles

AU PALAIS BEYLICAL

Notre ami le général Younés Hadjoui, directeur du Protocole, a eu le plaisir de recevoir la visite de son gendre, Si Ali Chérif, délégué financier d'Akbou, si populaire dans la région bougiote.

Accompagné de M. Simoni, 1^{er} drogman à la Résidence, M. Chérif est allé présenter ses hommages à S. A. le Bey qui l'a reçu avec beaucoup de courtoisie et de bienveillance.

Non seulement en raison de sa personnalité propre, mais aussi parce qu'il est le gendre de son Directeur du Protocole, dont il apprécie fort les services.

LE PROCHAIN DEPART DU MINISTRE POUR ALGER

La Conférence Nord-Africaine ayant lieu le 1^{er} juillet prochain, M. le Résident Général se mettra bientôt en route pour Alger.

Nous espérons que certaines questions qui nous intéressent seront solutionnées à la satisfaction des intérêts en jeu.

Nous voudrions voir aborder le raccordement de notre voie ferrée de Tabarka avec celle de Saint-Charles-Bône-La Calle qui répond plus qu'à un besoin à une grande nécessité en raison du tracé défectueux de la ligne du Kroubs à Duvivier-Ghardimaou et l'ouverture de celle de Tébessa à Kalaâ-Djerda.

A LA MAISON DE FRANCE

Mme Manceron, la digne compagne du Ministre, a pris passage ce matin à bord de l'hydravion pour France, où elle va faire un très court séjour.

Décidément, les hôtes de la Résidence Générale affectionnent les voyages aériens qu'ils mettent à la mode.

UN SERVICE A LA CATHEDRALE POUR LE REPOS DE L'AME DU REGRETTE M. LESCURE, DIRECTEUR GENERAL DE L'AGRICULTURE.

Mardi, la Cathédrale était trop petite pour contenir tous ceux qui avaient tenu à assister à la messe de requiem pour le repos de l'âme du regretté M. Lescure, directeur général de l'Agriculture.

M. le Résident Général, tous les directeurs et chefs de service, MM. A. Gaudiani et Chenik, vice-présidents du Grand Conseil; des membres de cette Assemblée, des Chambres d'Agriculture, du Commerce, tout le personnel de la Direction Générale de l'Agriculture, des dames, des notabilités françaises et étrangères étaient là, ce qui prouve en quelle haute estime était tenu le défunt qui ne comptait que des amis sur cette terre tunisienne, où il a passé la majeure partie de son existence.

Nous nous sommes inclinés profondément devant cette tombe trop tôt ouverte, et nous réitérons à Mme Veuve Lescure et à sa famille nos sincères et vives condoléances.

A LA DIRECTION GENERALE DES FINANCES

Contrairement à la croyance générale, ce n'est point M. Soubrane, que l'on dit pourtant très calé en finances, à qui échoit la succession de M. Crancier qui avait interrompu la chaîne des D — Deplienne,

Ducrocquet et Dubourdieu. — C'est un inspecteur des finances qui porte deux grands noms, Dubois-Taine, dont l'un, le dernier, possédait le grand domaine de Bou-Arada qu'administrait son petit-fils, domaine vendu et allotté depuis la guerre par la Direction générale de l'Agriculture.

Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue, et espérons que M. Soubrane recevra prochainement la juste compensation qu'il mérite.

Et avec M. Dubois-Taine, c'est la chaîne des D qui continue aux finances.

A LA DIRECTION GENERALE DE L'AGRICULTURE

Aucun des noms mis en avant pour recueillir la succession du regretté M. Lescure n'a décroché la timbale. Peut-être parce qu'ils n'étaient pas candidats !

C'est M. Chappaz, ancien directeur de l'Ecole coloniale qui est nommé à ce haut poste.

M. Chappaz est savoyard comme notre ami, M. Fernand David, ministre de l'Agriculture.

Qui a choisi un compatriote qui sera, du reste, à sa place à cette Direction Générale.

POUR FRANCE

Demain s'embarquera pour France notre ami M. J.-B. Curtelin, vice-président délégué de la Municipalité de Tunis qui se rend en France pour assister au mariage de sa petite-fille, Mlle Curtelin, fille de notre ami M. J. Curtelin, consul des Pays-Bas.

AU CONSEIL D'ETAT

Requête d'une maîtresse de travaux à l'aiguille d'une école de Tunis.

Le Directeur général de l'Instruction publique en Tunisie ayant refusé à Mme Prezelin, maîtresse des travaux à l'aiguille, de lui appliquer, pour l'avancement, le statut des maîtresses des travaux à l'aiguille des lycées — celle-ci avait présenté une requête au Conseil d'Etat aux fins d'obtenir l'annulation de la décision du directeur dont s'agit.

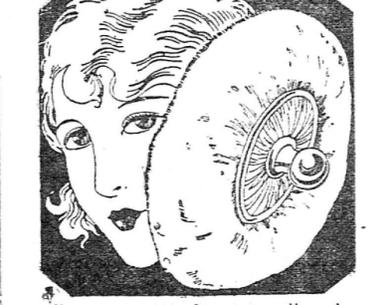
Le Conseil d'Etat a statué sur cette affaire en rejetant la requête de la dame Prezelin.

Attendu que le recours introduit par cette maîtresse des travaux à l'aiguille ne rentre pas au nombre des litiges pour lesquels le décret beylical a prévu les compétences en date du 10 novembre 1926 du Conseil d'Etat.

LA LIGNE DE TEBESSA A KALAA-DJERDA EN PANNE AU SENAT.

M. le sénateur Victor Bérard qui, lors de son retour en Tunisie, a manifesté son étonnement du manque de relations ferroviaires entre l'Algérie et la Tunisie, voudra-t-il bien faire activer par la Haute Assemblée le vote autorisant l'ouverture

**COMBIEN DE FOIS
POUDREZ-VOUS
VOTRE NEZ ?
Faites cet Essai**



Il n'y a pas une femme sur dix qui se rende compte du nombre de fois en un jour où elle est obligée de se poudrer le nez et le visage. Notez un jour combien de fois vous devez vous servir de votre houppette et le lendemain employez la Poudre Tokalon. Si vous n'êtes pas pleinement satisfaite de la manière dont la Poudre Tokalon conserve toute la journée à votre teint sa fraîcheur et sa beauté, rendez la boîte à votre fournisseur et votre argent vous sera intégralement remboursé.

de cette nouvelle voie ferrée appelée, selon nous, au plus brillant avenir surtout lorsque l'Algérie aura fait l'effort nécessaire pour doter cette nouvelle ligne de wagons confortables comme les nôtres.

En attendant, ce que l'on demande des deux côtés de la frontière, c'est de voir circuler des trains, puisque la ligne est prête depuis plusieurs mois.

Un coup d'épée s. v. p. M. le Sénateur, et un grand merci d'avance pour votre intervention.

NECROLOGIE

Nous avons appris avec peine la mort de Mme Veuve Ben Arous, sœur de M. Zaouche, le distingué caïd de Soussse, à qui nous adressons nos condoléances très sincères.

LE BUREAU DE POSTE DE SAINT-GERMAIN

On a annoncé que l'adjudication des travaux du bureau de poste, télégraphe et téléphone de Saint-Germain allait avoir lieu bientôt.

Les habitants de cette gentille localité seront heureux le jour où ils verront poser la première pierre, car il faut bien l'avouer, ils sont réellement mal partagés pour leur service postal.

Distribution tardive du courrier, et puis un bureau où le préposé n'est pas toujours du service, et quand il n'est pas là, il faut revenir ou se rendre à Hammamel-Lif, ce qui n'est pas toujours amusant.

SUR LA LIGNE DE TUNIS A HAMMAM-EL-LIF

Il nous est agréable de féliciter l'auteur de la marche des trains mise en service le 15 juin sur Hammam-el-Lif.

Vingt-trois trains dans les deux sens, il y a là de quoi satisfaire la clientèle toujours plus nombreuse sur la rive sud du Bahira.

Mais pourquoi n'électrifie-t-on pas cette ligne comme le T.-G.-M. ce qui, premier point, diminuerait les frais et éviterait aux voyageurs cette fumée désagréable, les jets de vapeur qui viennent salir robes, chapeaux et costumes des malchanceux qui se trouvent près des locomotives et puis les banquettes ne seraient pas souillées de suie ou de fumée.

LA FAILLITE DU III^e COLLEGE AU MAROC

Comme en Tunisie, le III^e Collège, comme on l'appelait ici, n'a pas la côte au Maroc; sur 7.000 électeurs, pas tout à fait la moitié, 2.850 seulement ont pris part aux dernières élections.

A Rabat, sur 1.600 électeurs, 490 ont voté; à Sefrou, aucun des 60; à Fez, à peine un quart des électeurs s'est dérangé.

Et dire que l'on s'était démené pour obtenir le III^e Collège qui fait si vite lasco.

LA GARE DE MEGRINE

Enfin, les habitants de Megrine, qui forment déjà une population assez importante, vont avoir leur gare avec, naturellement, des quais qui leur éviteront les foulures qu'accasionnent la descente des wagons en pleine voie.

LES PASSAGES A NIVEAU DANGEREUX

Enfin, on va faire quelque chose pour éviter les accidents par trop nombreux qui se produisent presque chaque semaine ou chaque mois à certaines passages dangereux.

Espérons qu'on se mettra vite à l'ouvrage, afin d'éviter de nouveaux accidents, comme certains qui ont attristé toutes les populations.

Saint-Cergues-les-Voirons (HAUTE-SAVOIE)

STATION CLIMATIQUE

Altitude de 500 à 1.000 mètres, renommée pour son air pur.

Forêts de sapins. Vue magnifique : lac Léman, le Jura et les Alpes.

Gare : SAINT-CERGUES-LES-VOIRONS, sur la ligne P.-L.-M. Bellegarde-Evian.

Services d'auto-cars journaliers, pour toutes les excursions des environs : Chamonix, Annecy, Tour du lac Léman, Grand Saint-Bernard, les Aravis-Aix-les-Bains, Evian et vallée d'Abondance, la Faucille-Saint-Claude, etc., etc.

Taxe de séjour de 0 fr. 20 à 0 fr. 50, avec perception maximum de 28 jours.

Nombreux hôtels et pensions à des prix très avantageux. Prix spéciaux pour avant et arrière-saison.

Hôtels et pensions à partir de 25 fr. :

- Val Fleuri;
- Montauban;
- Les Cerisiers;
- L'Archet-les-Sapins;
- De France et la Poste;
- Du Commerce;
- Bosson Jules;
- Chevalier Louis;
- Les Glycines;
- Bon Accueil;
- Les Marronniers;
- Liane;
- La Marquise;
- Des Voirons;
- Mouchet François;
- Rosset François;
- Perrollaz Henri;
- Bon Séjour;
- Les Muguets;
- Les Hirondelles (nombre limité).

A 1 kilomètre de Saint-Cergues : Machilly, pension franco-suisse.

Pour tous renseignements, s'adresser au Syndicat d'Initiative de Saint-Cergues-les-Voirons (Haute-Savoie).

Administration des Habous

AVIS

Il sera procédé, le 26 juin courant, à 10 heures du matin, à l'Administration des Habous, à l'adjudication sur soumissions cachetées de la fourniture de la viande de bœuf destinée à la Tékia (Asile des Vieillards) pour la période du deuxième semestre 1930.

Prendre connaissance du cahier des charges au Bureau des Achats N° 29 de ladite Administration, 55, rue de l'Eglise, à Tunis.

Le Directeur des Habous : ALI SAKKAT.

KORBOUS, Station Thermale

15 NOVEMBRE 15 MAI

GRAND HOTEL DES THERMES

(1^{er} ordre) — Eau courante

HOTEL DES SOURCES

Renseignements, brochures, dépliants, tarifs : 11, avenue Roustan, Tunis.

ANIS BERGER

Claude Berger et Cie — Marseille

Apéritif Anisé

DEMANDEZ PARTOUT

le Rhum Chauvet

JULES CURTELIN ET JEAN CASSAR

Représentants-dépositaires

4, Rue de Flandres — TUNIS

Administration des Habous

AVIS DE LOGATION

Il est donné avis au Public que le lundi 30 juin courant à 11 heures du matin, il sera procédé au siège de la Mahkama d'Ain-Draham à la location par voie d'enchères publiques pour le reste de l'année courant, à partir du 1^{er} juillet, de l'ancien local de la Mahkama consistant en une petite maison comprenant cinq pièces dépendances, située à Ain-Draham, dans une excellente situation.

Mise à prix : 500 francs. Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Bureau Foncier N° 28 de l'Administration des Habous, 55, rue de l'Eglise, à Tunis.

Le Directeur des Habous : ALI SAKKAT.

Grand Hôtel & G^d Hôtel de France

8, rue Léon Roches

TUNIS

Eaucourante - Ascenseur

2 appartements avec salle de bain privée

Chauffage central partout

Grand Hôtel St-Georges

Chauffage central - Eau courante

Souffle du Zéphyr

MARSA-PLAGE

Situation unique face à la mer

Jardin - Terrasse - Eau courante

J EYMON & Cie, Propriétaires

AGENCE GENERALE D'ASSURANCES

LA NATIONALE

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle

« LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.

Siège Social : 2 rue Pillet-Villi et 47, rue Laffi — PARIS

S'adresser pour tous renseignements chez

MM. Eugène BESSIS & Fils, Agents généraux

4, av. de France - TUNIS — Téléph. 4.79

Chaux Hydraulique et Ciments PAUL POTIN

● EPOT : Rue de Turquie (Port)

BUREAUX : 29, Avenue Jules-Ferry — TUNIS

Téléphones : 1.87 Potinville Réseau Hammam Lif N° 2

Banque Franco-Tunisienne

des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue. CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements. 13, Rue d'Alger — Tunis.

Compagnie de Navigation Mixte

Cie Touache — Paquebots-Poste Français

Imm. au Trib. de Commerce de Lyon N° B 1624

AGENCE DE TUNIS

Service régulier entre Marseille-Tunis et Tunis-Marseille

Pour fret et passages, s'adresser

aux Bureaux de l'Agence à Tunis, Rue d'Alger

L'Agent principal : Casimir PEDELUPE

Office Français Immobilier & Commercial

« ASSURANCES »

(38^e ANNEE)

28 Rue d'Italie — TUNIS — Téléph. 18.96

Vous qui désirez vendre Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à OFFICE FRANÇAIS.

C^{ie} Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée

AGENCE DE TUNIS

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, r. Es-Sadikia

Départ de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 h. du soir. — Départs de Bizerte pour Marseille les mardis à 17 h.

Grande Pharmacie du Marché

10, Rue d'Espagne — TUNIS — Tél. 5.85

Paul JARMON, docteur en Pharmacie, Licencié ès-sciences, ex-chef de Travaux à la Faculté de Médecine de Toulouse. Pharmacie d'ordonnances : Produits purs. Prix modérés. Livraisons à domicile. Expédition à l'Intérieur. Fournisseur de l'Amicale des postiers français et de l'Amicale des postiers indigènes.

Pianos ERARD, PLEYEL & HOFMANN

Les Trois marques mondiales

J. & A. Bembaron

5, Rue Es-Sadikia - TUNIS

N. B. — Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence.

LE CHAT NOIR

70°

EAU DE COLOGNE

TRIPLE EXTRAIT

BREVET TUNISIEN N° 3578

M. Nikolai Dahl, à Trondhjem (Norvège), propriétaire du brevet tunisien d'invention N° 3578, du 26 janvier 1928, relatif à : « Appareil pour la préparation d'une saumure de réfrigération », désire entrer en relation avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation dudit brevet.

Pour offres ou renseignements, s'adresser à M. Raymond Valensi, ingénieur à Tunis, 20, rue de Russie.

VÊTEMENTS

J. BELL

V. DARVAUX réunis

Téléph. 30.55

7, Rue des Belges

TUNIS

Vêtements Civils et Militaires

Rayon spécial de décorations et insignes

Nouvelle Méthode Pour Retendre La Peau Sans Opération

JOLIES GRAND-MÈRES



Essayez ceci devant votre miroir et Paraissez Immédiatement 10 Ans plus Jeune

Placez les deux premiers doigts de votre main de chaque côté de votre visage très près des oreilles et tirez doucement vers en haut afin que les muscles affaissés du visage soient tendus. Si vous voulez paraître plus jeune et plus belle d'une manière permanente suivez la méthode exposée dans cet article.

Une actrice connue, âgée de 50 ans, ayant les joues creuses, les muscles du visage affaissés, la peau fanée et des poches sous les yeux, a été sur le point, dit-on, de verser 50.000 francs pour une douloureuse opération chirurgicale, dans l'espoir de retrouver des traits de jeune fille, quand elle eut connaissance de la surprenante découverte d'un célèbre Professeur de Médecine Viennois, grâce à laquelle le visage peut être retendu sans incision. Il a été prouvé, en outre, que la peau peut manger, c'est-à-dire, qu'elle peut rapidement absorber certains aliments spécialement préparés qui la nourrissent à l'endroit même où ils sont appliqués. Avec une peau bien nourrie, une femme de 50 ans peut facilement n'en paraître que 30 et posséder un teint éclatant de jeunesse et de beauté.

Le meilleur et le plus nourrissant des aliments pour la peau connue est la crème fraîche et l'huile d'olive prédigérées, combinées avec du jaune d'œuf et certains extraits végétaux émulsionnés. Nous garantissons contre 100.000 francs que la Crème Tokalon, aliment pour la Peau, contient les ingrédients ci-dessus. Employez la Crème Tokalon, aliment pour la Peau, couleur rose, le soir avant de vous coucher, et la Crème Tokalon, aliment pour la peau, couleur blanche, (non-grasse) le matin.

Compagnie Algérienne

Société Anonyme fondée en 1857

Capital : 105.000.000 de Francs entièrement versés

Reserves : 500.000.000 de Francs

Siège Social : PARIS, 84, rue d'Angou

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE

DE BOURSE ET DE CHANGE

Comptes de dépôts à vue et à préavis

Dépôts à échéance

Escompte et encaissement de tous Effets

Transferts de Comptes

Paiement des Coupons

Location de compartiments de coffres-forts

Emission de Chèques

et de Lettres de Crédit sur tous Pays

Agences en France

et dans toutes les Villes et Provinces

Localités de l'Algérie et du Maroc

EN TUNISIE : Tunis, Béja, Bizerte, Djerba, Gabès, Kairouan, Mahdia, Mateur, Meadjer-el-Bab, Sfax, Souk-el-Arba, Souk-el-Khemis, Soussse, Zarzis.

CORRESPONDANTS

DANS LE MONDE ENTIER

Comptoir National d'Escompte

d'Paris

Société Anonyme au capital de 400 millions de Francs entièrement versés

AGENCES DE TUNISIE :

Tunis — Bizerte — Mateur — Sfax

Sousse — Monastir

Dépôts à vue et à échéance fixe

TAUX AVANTAGEUX

Escompte et Recouvrements

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE

DE BOURSE ET DE CHANGE

Location de compartiments de COFFRES-FORTS

— Dépôt de Gelis —

Le Gérant : E. LUMBROSO

Imp. GORSE, BASONE et MUSCAT

AUX GALERIES AMILCAR

6, Rue Amilcar (derrière le Magasin Général) Tél. 52.73

Grand arrivage par chaque courrier des dernières nouveautés à un prix défiant toute concurrence.

Spécialités de Tissus, Soieries, Blanc, Layette, Ameublement, Bonneterie hommes et dames.

NOTRD DEVISE : De la marchandise de 1^{er} choix au meilleur marché.

Une adresse précieuse...

Restaurant du Japon

G. FIORINI Propriétaire

— 7, Rue Amilcar — TUNIS —

Service à la Carte — Repas sur commande — Vraie cuisine italienne — Spécialité de Ravioli et Cassate — Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples — Vins du Piémont et Vins de Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite

Procédés et Brevets A. NOBEL

PELLET César, agent

DEPOSITAIRE A TUNIS : 9, Rue de Bretagne

Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines, 3 tissus goud round — Téléphone 1.39.

Adresse Télégraphique : Pellet — Tunis

« Vacuum Mobiloil »

Marque « GARGOYLE »

Maison A. MODIGLIANI

Agent général et Dépositaire pour la Tunisie

5, Rue Saint-Charles — TUNIS

Télégr. : Import-Tunis — Tél. : 0.74

Aux Armes & Munitions de France

Spécialité de Fusils à baguette, à percussion Centrale et à Hammerless

Choix de REVOLVERS et PISTOLETS automatiques

Vente de Poudre de l'Etat

TAIEB ELLAMTI - SOUSSE

Tel. : 50 — Télégr. TAIEB ELLAMTI — SOUSSE

Société Générale

Pour aviser le Développement du Commerce et de l'Industrie en France

Société Anonyme fondée en 1864 au Capital : 500.000.000

Siège Social à Paris : 29, Boulevard Haussmann

Agence de Tunis, Place de Rome

PRINCIPALES OPERATIONS

Comptes de Dépôts de fonds et comptes courants intérêts

— Escompte et encaissement d'effets de commerce

— Avances sur marchandises et connaissements — Crédits documentaires

— Délivrance de chèques sur tous pays — Opérations de Bourses — Souscriptions sans frais aux émissions

— Avances sur titres — Garde de titres — Paiement de coupons

— Virement télégraphiques — Lettres de crédit circulaires en francs et en monnaies étrangères

— Change de monnaie.

Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger

GARAGE VICTORINE

12, Rue de Vesoul

Machines Agricoles

R. WALLUT & C^{ie}

Société Anonyme au Capital de 40 millions de Francs entièrement versés

TUNIS — 99, Rue de Portugal — TUNIS